

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 13 OCTOBRE 2015

Le Conseil d'Etablissement a été convoqué par courrier en date du 1^{er} octobre 2015.

Présents (12/20) (cf. liste d'émargement en annexe 1)

Votants : 11/15 présents

Le quorum étant atteint, M. le Proviseur déclare la séance ouverte à 18h10.

Désignation d'un secrétaire de séance

Le secrétariat de séance est assuré par M. Stéphane PERPOIL au nom des représentants des enseignants, auxquels échoit ce rôle conformément à la résolution adoptée lors du Conseil d'Etablissement du 19 novembre 2012.

Personne présente en tant qu'auditrice libre

Monsieur le Proviseur informe du souhait de Mme DEFEZ-GOMEZ Consuelo d'assister au CE en tant qu'auditrice libre. Aucune objection de la part des membres du Conseil.

Ordre du jour

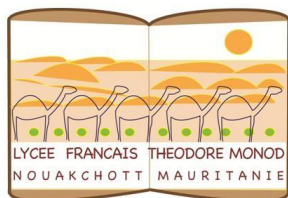
1. Approbation du procès-verbal des conseils d'établissement du 16 juin et du 21 septembre 2015
2. Bilan de la rentrée 2015.
3. Information sur le calendrier des élections 2015
4. Information sur le PRF 2015-2016.
5. Information sur les actions du projet d'établissement.
6. Affaires financières : information sur le budget rectificatif n°2.
7. Carte des emplois pour la rentrée 2016.
8. Activités de l'association sportive.
9. Point sur les travaux.
10. Questions diverses.

Secrétaire de séance

Président

Stéphane PERPOIL

Bruno LASSAUX



1. Approbation du PV des conseils d'établissement du 16 juin et du 21 septembre 2015

N'amenant aucune remarque particulière, le procès-verbal du 16 juin 2015 est approuvé à la majorité (10 voix pour, 1 abstention).

N'amenant aucune remarque particulière, le procès-verbal du 21 septembre 2015 est approuvé à l'unanimité (11 voix pour).

2. Bilan de rentrée 2015

Le bilan de la rentrée est positif pour Monsieur le Proviseur, en dépit des perturbations engendrées, notamment, par les problèmes électriques à répétition dus aux fortes chaleurs, à la vétusté du réseau, et aux coupures électriques, intempestives et récurrentes, de la SOMELEC. Il reviendra sur cette question lorsqu'il abordera la question des travaux.

Tous les personnels recrutés étaient présents le 1^{er} septembre.

L'effectif des élèves est en augmentation par rapport à l'an dernier (917 à la rentrée 2014 contre 943 aujourd'hui), soit 97 élèves en maternelle – 331 en primaire – 229 en collège et 216 en lycée.

	Maternelle	Elémentaire	Collège	Lycée	Total	%
Français	48	127	112	47	334	36%
Nationaux	43	161	157	141	502	53%
Tiers	6	43	30	28	107	11%
Garçons	47	165	167	119	498	53%
Filles	50	166	132	97	445	47%
Total	97	331	299	216	943	

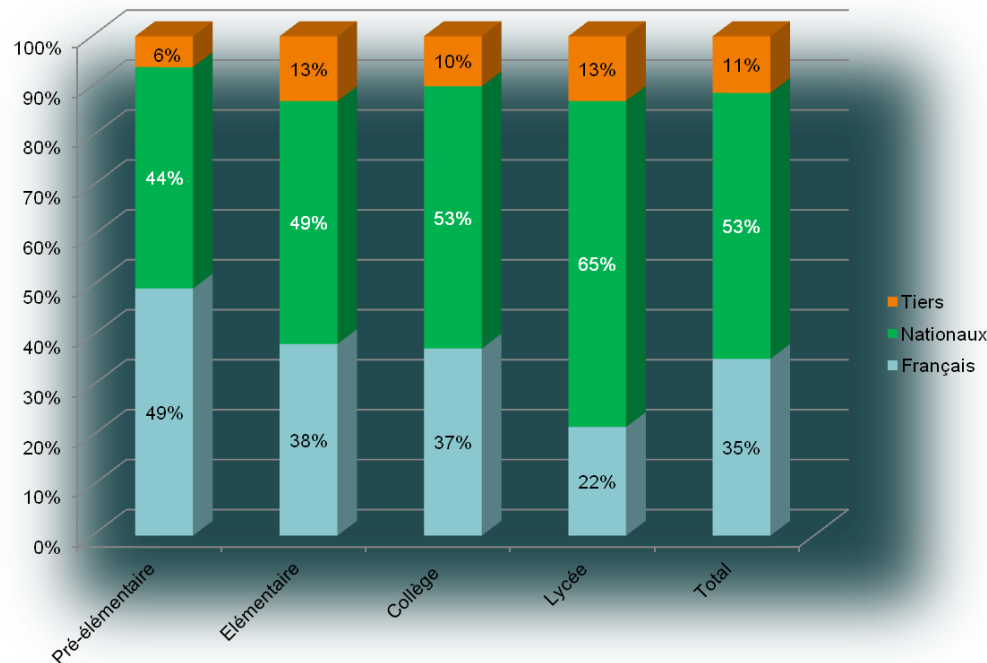
Effectifs à la rentrée 2015

Sur 314 élèves candidats à entrer au LFTM ayant passé les tests, 116 ont été admis. Néanmoins, les résultats de ces tests ont été médiocres, tant, entre autres, de grandes difficultés dans la maîtrise de la langue sont apparentes.

La répartition des effectifs selon les nationalités est la suivante :

- 35% de français,
- 53% de mauritaniens,
- 11% de nationalités tiers.

Cette répartition est différente selon les niveaux, avec une proportion d'élèves français plus importante au primaire et diminuant au fur et à mesure de la scolarité.



Répartition des nationalités à la rentrée 2015

Réussite aux examens

La réussite au baccalauréat a été plutôt satisfaisante dans l'ensemble, avec un taux de réussite global de 91,2% au baccalauréat, dont 56,5% de mentions. La série L enregistre un taux de réussite de 100% dès le premier tour, 94,7% pour la série ES et 88,1% pour la série S.

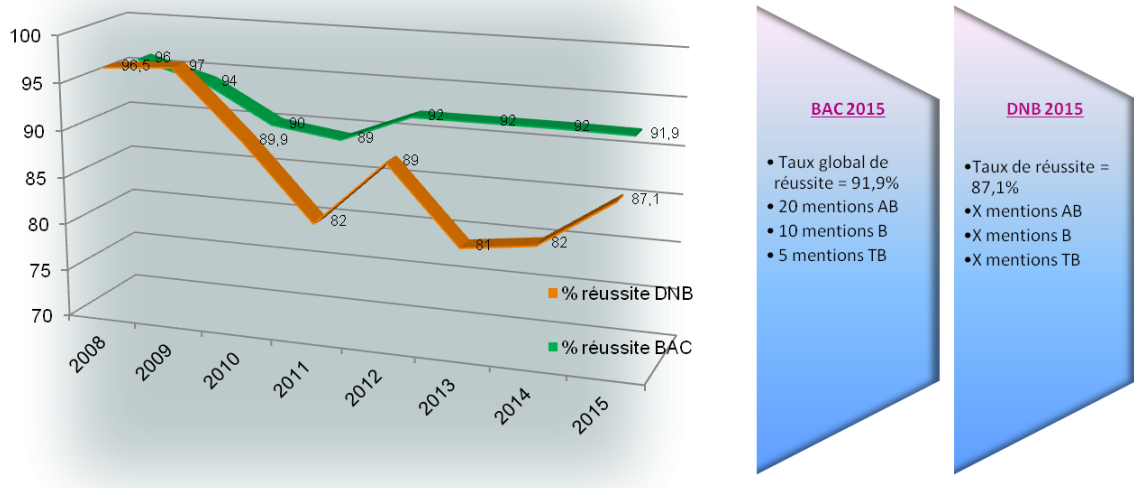
La représentante des élèves demande si un membre du Service d'orientation de l'AEFE viendra cette année conseiller les élèves dans leurs choix post-bac. Monsieur le Proviseur répond qu'il y a peu de chance qu'une telle visite ait lieu.

Néanmoins, Monsieur le COCAC informe le conseil de la création de **Campus France** au sein de l'IFM, qui pourrait quelque peu répondre à ce type de questionnement, et, de **France Alumni Mauritanie**, plateforme permettant l'inscription de chaque étudiant ayant fait un stage ou des études en France, et par là même, de partager son expérience.

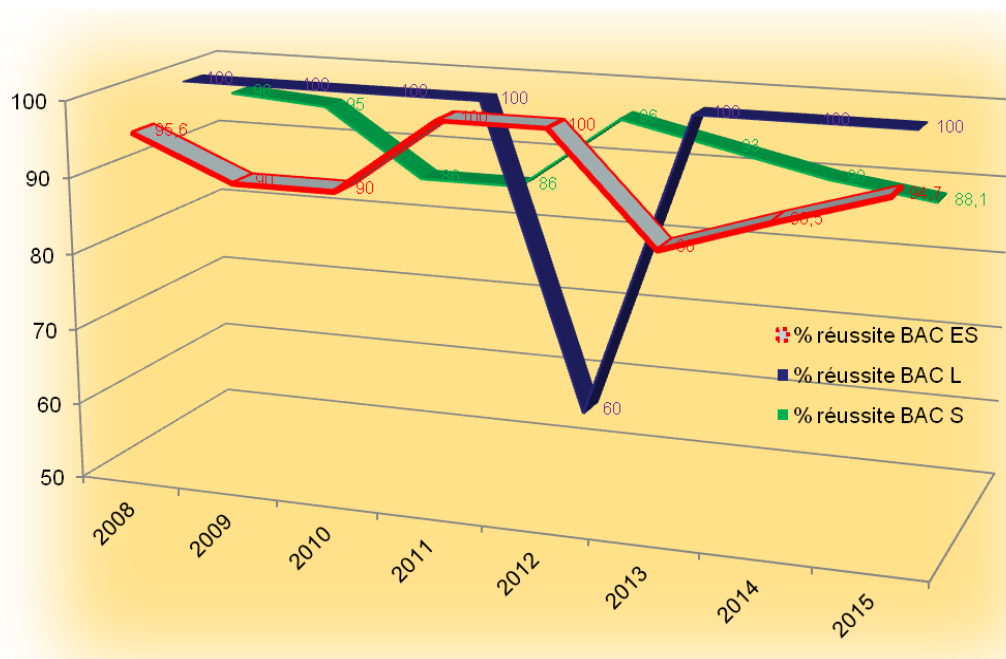
A cela, monsieur le Proviseur rappelle son souhait de voir créée « l'association des anciens élèves ».

Enfin, Monsieur le Proviseur-adjoint informe le conseil de la tenue d'un Forum Post Bac au sein du LFTM, fin novembre-début décembre 2015.

S'agissant du DNB, les résultats sont supérieurs à ceux de l'an dernier avec un taux de réussite de 87,1% dont 57% de mentions, mais conformes aux attendus.



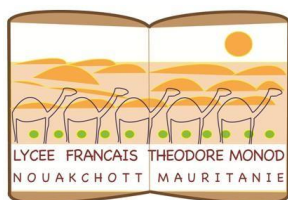
Réussite aux examens (session 2015)



Réussite au bac depuis 2008 (par séries)

Les personnels

103 personnes travaillent dans l'établissement. La répartition des personnels du lycée selon les statuts de chacun est résumée dans le tableau suivant.



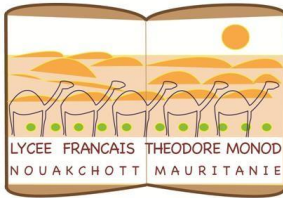
	EXPATRIÉS	RESIDENTS	RECRUTES LOCAUX
Primaire	1	14	10
Secondaire	7	17	17
TOTAL ENSEIGNANTS	8	31	27
Administration et Direction	4		6
Vie scolaire			5
ATOSS			21
TOTAL NON ENSEIGNANTS	4		32
TOTAL LFTM	12	31	59
AUTRES PERSONNELS	1 VI (service immobilier)		

Les personnels du LFTM à la rentrée 2015

De nouveaux personnels sont arrivés pour cette rentrée. Ils sont répertoriés dans le tableau suivant.

<p>Personnels de service</p> <ul style="list-style-type: none"> Mme DIEYE Fatimetou
<p>1^{er} degré</p> <ul style="list-style-type: none"> Mme ALLEN Sandrine Mme GATTI Leïla Mme ROGIER Anne-Catherine M. ROGIER Guillaume
<p>2nd degré</p> <ul style="list-style-type: none"> Mme ALONSO CABRE Marta M. KANE Amadou Lamine M. TOURE Ousmane

Quant au recrutement des 2 Volontaires du Service civique, les dossiers de candidature ont été examinés et la sélection effectuée par l'administration du LFTM. Néanmoins, leur recrutement est en attente de l'obtention par l'AEFE du renouvellement de son agrément auprès du Service civique. Les représentants des enseignants s'étonnent vivement de ce dysfonctionnement et déplorent que le recrutement, par conséquent, soit autant retardé, le premier trimestre étant déjà presque fini.



3. Information sur le PRF 2015 / 2016

La cellule de formation s'est réunie dans l'établissement le 21 septembre dernier. Elle a pour objectif d'organiser la formation des personnels en adéquation avec le PRF (élaboré lors du Regroupement des chefs d'établissements puis validé par l'AEFE avec ou sans modification) et de mettre en place la formation interne.

Un représentant des enseignants déplore que l'AEFE ne tienne pas mieux compte des remontées de besoins émises par les enseignants, et que le présent PRF soit aussi peu disciplinaire et réponde encore moins aux attentes des enseignants. Seul point positif, le stage pour les personnels administratifs tant attendu est dans le PRF cette année.

M. le Proviseur rappelle le mode de fonctionnement de la cellule et la désignation des stagiaires au regard des vœux de chacun. Pour le 1er degré, l'école dispose de 8 droits à stage. 24 demandes ont été formulées par 12 enseignants : tous obtiennent satisfaction sur leurs vœux 1 ou 2. Au second degré un ordre de priorité est établi : lorsqu'un stage est demandé par plusieurs enseignants, un stagiaire sera inscrit en priorité haute, un second en priorité moyenne et les autres en priorité basse.

Monsieur le Proviseur informe le conseil de la tenue au sein du LFTM d'un stage régional, à la rentrée de novembre, animé par deux enseignants de l'établissement : M. Beauchamp (EEMCP2 de sciences physiques) et M. Macquart, (EMFE). 15 enseignants y participeront. De plus, cette année, 4 enseignants EEMCP2 issus du LFTM seront formateurs au sein du PRF 2015-2016.

4. Information sur le calendrier des élections 2015

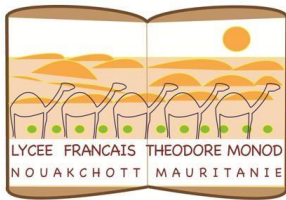
Le calendrier des élections aux différentes instances de l'établissement a été transmis aux personnels et aux parents.

M. le Proviseur informe des résultats des élections, qui se sont tenues le jour même du présent CE ou quelques jours auparavant :

- des représentants des parents d'élèves au sein du Conseil d'école (19% de votants) et du Conseil d'établissement (15% de votants),
- des personnels enseignants et d'éducation du LFTM au sein du Conseil d'établissement (73,6% de votants pour 2 listes en présence)
- des personnels administratifs du LFTM au sein du Conseil d'établissement (50% de votants)
- des élèves au sein du CVL (45,5% de votants)

5. Information sur les actions du projet d'établissement (période 2012 – 2015)

Les actions mises en place cette année suivent les grands axes du projet d'établissement :



- Objectif n°1 : Promouvoir la réussite scolaire
- Objectif n°2 : L'élève acteur de son établissement et de son environnement
- Objectif n°3 : rayonnement et ouverture culturelle de l'établissement

Les actions retenues sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Projet	Porteur(s) du projet	Prévision dépenses
Ciné club	F. Bouzouane, S. Perpoil	200 000
Atelier théâtre collège	C. Zeidane	50 000
Club théâtre lycée	F. Bouzouane, S. Perpoil	100 000
Commémorer le centenaire de la 1ère guerre mondiale	R. Rignol	
Journal du lycée	S. Perpoil, R. Rignol	100 000
Big challenge	S. Melchior-Oumar	500 000
"Penfriends"	S. Melchior-Oumar	50 000
"English Music Club"	L. Lindsay	
Journées des sciences	E. Gyorffy	300 000
Tournoi déguisé de volley des lycéens	A. Capot, B. Chalumeau, C. Filipponi	50 000
Rencontres sportives CM2/6ème	A. Capot, B. Chalumeau, C. Filipponi	50 000
Cross du LFTM	A. Capot, B. Chalumeau, C. Filipponi	50 000
Soutien natation	A. Capot, B. Chalumeau, C. Filipponi	300 000
Les pêcheurs de Nouakchott	U. Schmidt, F. Bouzouane	250 000
Préparation à l'épreuve orale de Science Po	J.P. Gakalla, S. Perpoil, F. Bouzouane	
Stage immersion professionnelle des élèves de 1ES	J.P. Gakalla	
Fête des cultures	Mle Boutet, M. Alfonsi	500 000
Semaine de la citoyenneté	Mme Ghoul, M. Alfonsi	400 000
		2 900 000

Projet	Porteur(s) du projet	Prévision dépenses
La grande lessive (4ème édition)	I. Caniga	20 000
Ouverture aux langues du pays d'accueil	N. Couloubaly, A. Mensah	150 000
Fresque planétaire	E. Macquart	100 000
Astronomie	J. Macquart	75 000
La petite balle jaune	J. Macquart	1 100 000
Cross à l'école	E. Caron	100 000
Aménagement de la cour maternelle	C. Poriau	180 000
Vivre ensemble à travers les contes mauritaniens	B. Michel	1 125 000
		2 850 000

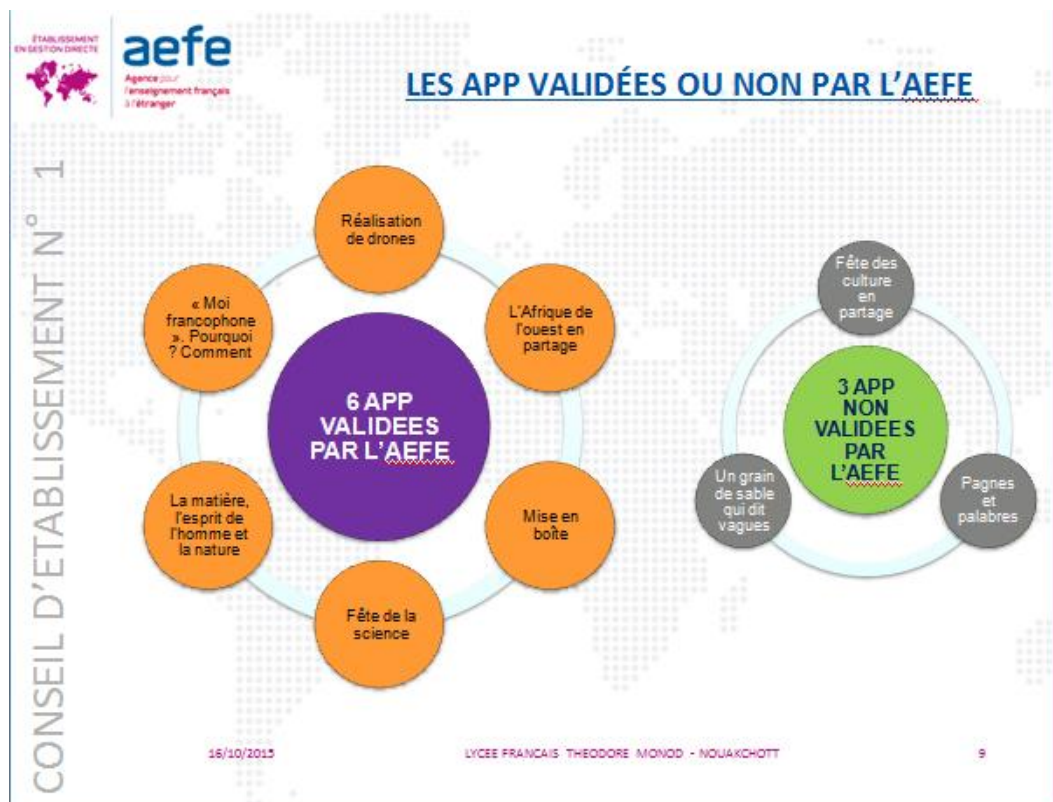
Récompenses concours		200 000
----------------------	--	---------

TOTAL GENERAL 5 950 000

Monsieur le COCAC se félicite de l'ensemble des actions menées, ce qui démontre un grand dynamisme au sein du LFTM.

M. le Proviseur ajoute que, pour l'année 2015-2016, avaient été déposés, auprès de l'AEFE, 9 dossiers d'Actions Pédagogiques Pilotes (APP), dont 6 ont été finalement retenus.

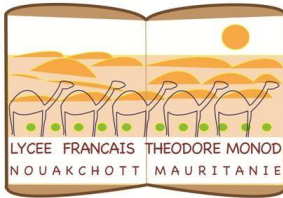
Mme la Directrice regrette cependant que l'APP régionale intitulée « Pagnes et Palabres », impulsée par l'IEN de Dakar et qui avait exigée beaucoup d'énergies pour sa constitution, n'ait pas été retenue.



Enfin, M. Le Proviseur rappelle qu'à la rentrée 2016, devra être mise en place la réforme du collège. Par conséquent, un énorme travail de préparation et de réflexion devra être organisé tout au long de cette année.

6. Affaires financières : information sur le budget rectificatif n°2

Monsieur Rocque présente au conseil le BR-2. Le BR2-2015 consiste à intégrer budgétairement les événements majeurs survenus depuis la réalisation du budget initial 2015 en octobre 2014.



- L'annulation des ouvertures de divisions prévues au Budget initial (1 PS, 1 GS et 1 CP), remplacées par l'ouverture de 2 divisions au 1^{er} degré : il s'agit donc de constater la diminution des recettes en résultant, à laquelle s'ajoute la constatation d'un léger tassement de nos effectifs aux T2+T3 14/15.
- Soit : - 19 380 000 MRO au c/706x
- En conséquence, des ouvertures de crédits sont diminuées : au niveau des dépenses pédagogiques, des frais de personnel (un seul recrutement de professeur des écoles au lieu de 2, une seule ASEM au lieu de 2...), des reversements AEFÉ (contribution financière complémentaire de 6% en baisse, puisque nos recettes au c/706x seront moindres).

Le BR2-2015 consiste également à abonder différents comptes de classe 2, via un prélèvement sur réserves d'un montant total de 12 800 000 MRO.

- Le c/21357 (installations générales/aménagements-agencements) : + 5 millions MRO, pour notamment la PEC des frais de reprise de la toiture du gymnase (3.7 millions) ; + 1.3 millions par sécurité.
- Le c/21537 (installations à caractère spécifique- matériel de labo/EPS...) : 1 million par sécurité
- Le c/21547 (matériels acquis : chariot ménage, clim...) : 3 millions par sécurité
- Le c/218327 (matériels de bureau) : 800 000 MRO, pour l'acquisition d'1 relieuse, d'1 plieuse (lettres), d'1 broyeuse et d'1 plastifieuse.
- Le c/21887 (matériels divers) : 3 000 000 MRO, pour l'acquisition d'extincteurs + par sécurité.

7. Carte des emplois pour la rentrée 2016

La carte des emplois de résidents pour la rentrée 2016 doit être présentée au prochain CTP de l'AEFE. Il revient aux conseils d'établissement d'élaborer leurs propositions de transformation, fermeture ou ouverture de postes et de les adresser rapidement à l'Agence.

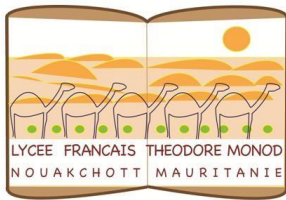
M. le Proviseur informe le conseil que l'AEFE va supprimer 34 postes d'expatrié, dont le poste d'EMFE du LFTM.

M. le COCAC regrette la fermeture annoncée du poste d'expatrié EMFE car un projet de relance de la coopération éducative avec des établissements publics et privés mauritaniens était en cours d'élaboration. Aussi cette suppression interroge sur sa faisabilité au sein des écoles maternelles et primaires.

Un représentant des enseignants s'étonne que le conseil ait à voter sur une création d'un poste d'enseignant en contrat local en remplacement d'un poste d'expatrié supprimé, quand la suppression de ce dernier n'a pas été actée, à sa connaissance, par le précédent CTP de l'AEFE.

M. Le Proviseur énonce la proposition suivante :

□ Transformation du poste d'EMFE en poste d'enseignant en contrat local.



Le conseil d'établissement, après avoir délibéré et considérant les résultats du vote, à savoir :

Nombre de membres présents : **13** (M. Gandega étant arrivé 18h20)

Nombre de membres votants : **12**

Suffrages exprimés : **3** pour et **8** contre

Suffrages non exprimés : **1** abstention

décide de donner **un avis défavorable pour la suppression du poste d'expatrié EMFE assortie de la création d'un poste d'enseignant en contrat local.**

Néanmoins, le conseil a tenu à préciser que si le poste d'expatrié était définitivement supprimé, il était, alors, **à l'unanimité favorable à la création de poste d'enseignant en contrat local employé à plein temps** pour le remplacer.

Prévisions pour le mouvement 2015

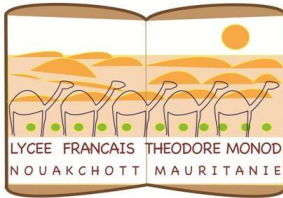
M. Lassaux présente ensuite les prévisions de mouvement pour la rentrée 2016 :

- 7 postes susceptibles d'être vacants dans le Secondaire
- 0 pour le Primaire
- 3 postes vacants en Primaire et 3 postes vacants en Secondaire.

8. Bilan de l'AS

M. le Proviseur présente les activités de l'association pour l'année scolaire en cours, résumé par le tableau suivant :

Les activités proposées cette année	
Collège	Primaire
<ul style="list-style-type: none">• Foot• Basket• Tennis• Roller• Badminton• Multisports• Escalade	<ul style="list-style-type: none">• Baby-gym• Gym – Lutte – Escalade• Mini-karaté• Foot• Roller• Mini tennis• Danse• Basket



Bilan des inscriptions

- Environ 550 inscriptions à jour
- 11 animateurs
- 33 créneaux hebdomadaires animés soit environ 50 heures par semaine pendant 26 semaines.
- 13 activités

A ce jour plus de 600 élèves se sont inscrits, dénotant le fort dynamisme de l'association. M. le Proviseur et l'ensemble du conseil félicitent l'équipe EPS pour la vitalité de l'AS.

9. Point sur les travaux

M. le Proviseur informe le conseil des points suivants.

Suite à l'ouverture des plis de l'appel d'offre en juin dernier, 4 compagnies avaient été retenues. Ces dernières ont donc désormais chiffré leur proposition de poursuite du chantier. Ces chiffres sont à l'étude auprès des services compétents de l'AEFE et une visioconférence entre la commission du LFTM et les services de l'AEFE ainsi que la maîtrise d'oeuvre se tiendra le jeudi 15 octobre 2015 afin de faire le point et d'établir une stratégie de reprise des travaux.

Par ailleurs, afin de pallier aux difficultés électriques rencontrées à partir de la seconde moitié du mois de septembre dernier, des travaux ont été menés pendant le week-end de l'Aïd. Ainsi un câble électrique défectueux a totalement été changé par une compagnie française. Désormais, le problème semble réglé.

10. Questions diverses

Un représentant des enseignants avait déposé la question suivante :

- Suite aux 2 dernières tempêtes du mois de septembre, l'équipe enseignante et éducative s'interroge sur la mise en sécurité des grues toujours en place sur le chantier.

Monsieur le Proviseur répond que l'entreprise SCAT International a été mandatée par le LFTM pour donner un avis technique sur cette question et qu'elle effectuera cette mission le jeudi 15 octobre 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h. M. le Proviseur remercie l'ensemble des membres du conseil pour leur participation.